

23 fév 2024 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 23 février 2024

## Création des commissions consultatives "Services postaux et e-commerce" et "Télécommunication" auprès du Conseil central de l'économie

Le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal visant à intégrer le comité consultatif pour les services postaux et le comité consultatif pour les télécommunications au sein du Conseil central de l'économie (CCE), sous la forme de commissions consultatives spéciales.

Ces projets d'arrêté royal sont le résultat de discussions menées au sein d'un groupe de travail composé du SPF Economie, de l'Institut belge pour les services postaux et les télécommunications (IBPT) et du CCE. Les compétences actuelles du comité consultatif pour les télécommunications sont intégralement reprises sans modifications. Les compétences actuelles du comité consultatif pour les services postaux sont intégralement reprises et étendues au secteur de l'e-commerce, en raison de l'essor de ce secteur ces dernières années et de son impact direct sur le secteur postal.

La composition des commissions est adaptée afin de les rendre plus représentatives de la structure actuelle des secteurs concernés. Le secrétariat du CCE est chargé du secrétariat administratif et scientifique pour les deux commissions. Il pourra demander l'assistance de l'IBPT et du SPF Economie en cas de questions scientifiques, techniques ou juridiques lors de la rédaction de notifications, rapports ou projets d'avis. Cette répartition des tâches sera spécifiée dans un accord de prestation de service. Les règles relatives aux jetons de présence et frais de transport ont été calquées sur celles applicables dans les autres commissions consultatives spéciales du CCE.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Bram Sebrechts  
Porte-parole  
+32 498 27 31 91  
[bram.sebrechts@desutter.fed.be](mailto:bram.sebrechts@desutter.fed.be)

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé  
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie  
privée, de la Régie des bâtiments  
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 501 03 27  
<https://michel.belgium.be>  
[info@michel.fed.be](mailto:info@michel.fed.be)

Axel Nulluy  
Porte-parole  
+32 472 87 74 29  
[axel.nulluy@michel.fed.be](mailto:axel.nulluy@michel.fed.be)